



Programme Cameroun

INFOS

Le magazine trimestriel d'Information du Programme Cameroun
de l'Union internationale pour la conservation de la nature

Edition N° 8



PROGRAMME CAMEROUN INFOS

Edition N° 8

Programme Cameroun

B.P. 5506 Yaoundé Cameroun

Tel: +237 22 21 64 96

Fax: +237 22 21 64 97

cameroon@iucn.org

www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/cameroun

Directeur de Publication :

Rémi JIAGHO

Chargé des programmes

Rédaction :

Equipe Technique du

Programme Cameroun

Design & Lay out :

Winnie KITIO T.

Collaborateurs et crédit photos :

Chefs et assistants de projets

Points focaux

Le personnel du Programme Cameroun

Dans ce numéro:

Editorial..... 3

Qui sommes nous 3

LES NOUVELLES

Les cartes thématiques des ressources du Sous Bassin Chari Logone dans le Bassin du Lac Tchad validées..... 4

Les radios communautaires tchadiennes sensibilisées sur les changements climatiques..... 8

Des parlementaires européens visitent le massif forestier de Ngog-Mapubi-Dibang..... 11

Des pointes d'ivoire saisies au Parc National de Boumba-Bek 12

L'IUCN soutient la redynamisation du réseau des associations des peuples autochtones et des communautés locales..... 13

Forest Media Awards : les journalistes couronnés pour leur plume au service de la gouvernance forestière..... 15

LE ZOOM

Bassin du Lac Tchad : L'IUCN appui la réalisation des cartes thématiques en vue de la gestion des ressources en eau 18

L'INTERVIEW

Majesté le Lamido de REY BOUBA : « *L'embargo de l'Union Européenne fera souffrir ma population* »..... 21

LE SAVIEZ-VOUS?

Lamantin d'Afrique ... Ou la Sirène des eaux ! 23

Le magazine ***Programme Cameroun Infos*** est une publication trimestrielle conçue pour communiquer sur les activités du programme Cameroun de l'IUCN.

Il est disponible sur www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/cameroun

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Durant ces trois derniers mois, le Programme Cameroun de l'UICN n'a pas ménagé ses efforts pour contribuer à l'accomplissement de la vision globale de l'UICN qui est celle d'un monde juste, soucieux de valoriser et conserver la nature. Accompagnement de la société civile à leur engagement dans la lutte contre les changements climatiques, sensibilisation et lutte contre la criminalité faunique sont entre autres les grandes questions traitées par nos projets/initiatives sur le terrain.

Fidèles à notre coutume de partager avec vous notre magazine trimestriel d'information, porte ouverte sur nos activités et réalisations, nous avons le plaisir de vous présenter ce numéro, fruit des activités que nous avons mis en œuvre entre avril et juin 2017.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet au lien www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/cameroun ou écrivez-nous à l'adresse cameroun@iucn.org.

Bonne lecture et à bientôt dans un prochain numéro.

ONDOUA ONDOUA Gervais

QUI SOMMES NOUS ?



Vue du siège social du Programme Cameroun de l'UICN au Cameroun

L'UICN intervient au Cameroun et dans la sous-région Afrique centrale depuis 1992 dans les domaines de la gouvernance des ressources naturelles, des aires protégées, des forêts, des ressources en eau et des zones humides, des zones côtières et marines et du changement climatique.

Le Programme Cameroun de l'UICN a pour but de contribuer à la conservation de la diversité biologique et à l'amélioration des conditions d'existence des populations en collaboration avec les parties prenantes à tous les niveaux (local, national, régional et international). Notre mission qui s'aligne à la mission globale de l'UICN est d'influer sur les sociétés du monde entier, les encourager et les aider à conserver l'intégrité de la nature et veiller que toute utilisation des ressources soit équitable et écologiquement durable. Le Programme Cameroun de l'UICN intervient dans plusieurs sites au Cameroun, dont plusieurs sont transfrontaliers avec les pays riverains.

Les cartes thématiques des ressources du Sous Bassin Chari Logone dans le Bassin du Lac Tchad validées

Le 24 mai 2017 s'est tenu à Kousséri au Cameroun, l'atelier de validation de trois cartes thématiques du sous-bassin Chari Logone. Cet atelier a été organisé par l'UICN en collaboration avec la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) dans le cadre du projet Building River Dialogue and Governance (BRIDGE).

Placé sous le haut patronage du Préfet du Logone et Chari, l'atelier visait à présenter et à valider les trois cartes thématiques pour une meilleure connaissance et

une gestion concertée des ressources en eau et ressources connexes du Sous Bassin Chari Logone.

La rencontre a regroupé une quarantaine de participants, auxquels ont été présentées les cartes **sur les ressources de production piscicole, sur les ressources de production pastorale et sur les ressources de production agricole**. Les cartes en elle-même sont accompagnées d'une base de données SIG dynamique qui permet d'actualiser les données et générer des

nouvelles cartes à l'échelle souhaitée et à tout moment. Sous réserve de l'intégration des observations faites par les participants, les trois cartes thématiques ont été validées. À l'issue des travaux la recommandation formulée par les participants à l'endroit de la CBLT, de l'UICN et des Partenaires Techniques et Financiers est celle de vulgariser les différentes cartes thématiques validées.

Camille JEPANG



Photo de famille des participants

Les acteurs du Sous Bassin Chari Logone (SBCL) se dotent d'un Plan Opérationnel de gestion intégré des ressources en eau

L'atelier portant sur la validation du plan de gestion des ressources en eau du sous bassin Chari Logone s'est tenu du 25 au 26 mai 2017 à Kousséri au Cameroun. Il était organisé par l'UICN en collaboration avec la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) dans le cadre du projet Building River Dialogue and Governance (BRIDGE). L'atelier visait à présenter et valider le plan de gestion des ressources en eau pour une meilleure connaissance et gestion des ressources en eau et connexes du Sous Bassin Chari Logone.

La rencontre a regroupé une quarantaine de participants, dont les représentants des autorités administratives et traditionnelles, les élus du peuple, des différents ministères sectoriels concernés du Tchad et du Cameroun, les membres des plateformes nationales et de la plateforme transfrontalière, des Ambassadeurs de l'eau du Bassin du Lac Tchad (ORYX), les représentants de la société civile et des communautés locales.

Les contributions des acteurs ont été collectées pour améliorer le document du Plan Opérationnel de

gestion intégrée des Ressources en Eau du SBCL/BLT afin de faire ressortir les questions telles que des canaux de pêches comme problématique cruciale qui émerge dans la plaine inondée du Waza Logone et le manque de concertations sur les ressources en eau partagées.

Au cours des débats, des recommandations ont été formulées par les participants dont entre autres:

aux consultants : de faire une synthèse du Plan assorti de fiches de projets ;

aux plateformes : de désigner des points focaux qui seront les répondants du Point Focal CBLT pour le Plan de gestion et au-delà pour les plateformes ;

à la CBLT :

- désigner un point focal au sein de la Direction Technique pour le suivi du Plan ;
- approcher les bailleurs pour le financement du Plan ;
- organiser une table ronde des Partenaires Techniques et Financiers ;

Au terme de l'atelier, le Plan Opérationnel de gestion intégrée des ressources en eau du Sous Bassin du Chari Logone a été adopté sous réserve de la prise en compte des conclusions des débats et des résultats des travaux en groupes.

Camille JEPANG



Vue sur le déroulement des travaux de l'atelier

Les pistes d'accès au Parc National de Boumba-Bek entretenues

Dans la perspective de renforcer la sécurité du Parc National de Boumba-Bek au Cameroun, l'une des activités à réaliser dans le cadre du **projet de renforcement de l'application de la loi faunique dans le Parc National de Boumba Bek** est l'entretien des pistes permettant de la rendre plus accessible. Ainsi, au cours du mois d'avril 2017, des activités de sécurisation du site de la Base vie de Ngatto ont été conduites. Il s'agit du défrichage de la voie d'accès, de l'abattage des grands arbres situés à proximité de la Base vie et du

rafraichissement des pistes d'accès du Parc notamment dans les secteurs de : Bangué (Adjela), Mimbo Mimbo (Gbekoua), Mikel, Ngolla120 et Pondo. Deux éco gardes ont été déployés à travers le Parc afin d'y effectuer le contrôle et le suivi des travaux. Ils y ont conduit les activités suivantes :

- identification des voies d'accès prioritaires pour l'entretien ;
- défrichage de la voie d'accès à la Base Vie ;
- abattage de grands arbres dans le voisinage immédiat du bâtiment
- désherbage de 30 kilomètres de voies d'accès et

des pistes de 4 mètres de largeur au Parc National de Boumba Bek.

- collecte des 'informations utiles sur les utilisateurs de ces dépendances du PNBB ;
- échanges et concertation avec les populations locales sur l'évaluation des travaux.

La principale recommandation formulée par les éco gardes est la nécessité de disposer d'une tronçonneuse pour désherber des gros arbres qui obstruent le passage sur certaines pistes d'accès.

ONDOUA ONDOUA Gervais

Les besoins en formation des éco gardes du Parc National de Boumba-Bek identifiés

Le 22 Mai 2017 s'est tenu dans le site de la base vie du Parc National de Boumba Bek, un atelier visant à évaluer les besoins en formation de l'équipe des éco gardes dans l'optique de l'atteinte de l'objectif d'amélioration de la conservation du Parc. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre projet de **renforcement de l'application de la loi dans le Parc National de Boumba Bek**, financé par le Programme CITES-MIKE à travers de l'UICN Programme -Cameroun.

A l'issue de l'analyse en plénière des besoins de formation des éco gardes, il

en résulte la liste suivante :

- gestion de la base de données (SMART/MIST, SIG, Map Source, Arc View/ Arc GIS, Boussole, Conquest, Cyber Tracker, GPS, Cartes) ;
- Inventaire faunique et gestion du contentieux ;
- formation en TIC (SPSS, Access, Excel, Word ;
- élaboration des TDRs (Planification et Budgétisation) ;
- conduite matériel roulant (Moto, Auto, Zodiac, pratique de la natation ;
- contrôle forestier et faunique (Modalité d'exécution) ;

- rapportage (Rédaction administrative, rapport technique, procédures comptables etc.) ;
- sensibilisation ;
- recyclage Instruction sur le Tir (Exécution mission LAB, Discipline, etc.) ;

Les participants à l'atelier ont recommandé le renouvellement des séances de renforcement des capacités afin qu'ils puissent mieux s'approprier les connaissances acquises.

ONDOUA ONDOUA Gervais

Cameroon Ecology conduit une initiative de gestion de la forêt communautaire de mangrove de Manoka

Le projet intitulé « **Sustainable Community based Managment and Conservation of Mangrove Ecosystems in Cameroon** » que met en œuvre Cameroon Ecology, vise à renforcer la protection des zones de mangroves du Cameroun et à réduire leur dégradation, en appuyant une coordination et une collaboration intersectorielles (dans un cadre national consensuel). A travers ce projet, Cameroon Ecology aide les communautés locales à réorienter les activités économiques locales vers des activités qui améliorent leurs conditions de vie et aident à la conservation des zones de mangroves.

A la suite de l'atelier de lancement du projet tenu à Douala au Cameroun, du 04 au 07 février 2013, les activités ci après ont été exécutées: **(i)** mise en place de 03 plateformes de mangrove (dans l'Estuaire du Cameroun, le Rio Ntem et Rio del rey), **(ii)** organisation des campagnes médiatiques visant à susciter la prise de conscience de l'importance des mangroves, **(iii)** élaboration d'un schéma d'aménagement intégré des mangroves de l'estuaire du Cameroun, **(iv)** renforcement de la cohésion interne au sein des communautés des pêcheurs, **(v)** plaidoyer auprès des acteurs locaux pour une gestion participative des conflits et **(vi)** accompagnement à la création de deux forêts

communautaires de mangroves.

Dans le cadre de la poursuite des activités de ce projet, Cameroon Ecology a réalisé en 2016 des études socioéconomiques et des inventaires multi ressources dans l'optique d'élaborer le plan simple de gestion de la forêt communautaire de mangrove de Manoka. Des sessions de renforcement des capacités des membres des plateformes créées (Estuaire du Cameroun, Rio Ntem et Rio Del Rey) sont en cours de préparation en vue d'atteindre l'objectif de former ces acteurs sur les thématiques en lien avec la gestion durable des mangroves.

MASSO Rose Pélagie
Cameroon Ecology



Exploitation du bois énergie de mangroves

Les radios communautaires tchadiennes sensibilisées sur les changements climatiques

Les 19 et 20 avril 2017 s'est tenu à Lama au Tchad, l'atelier de renforcement des capacités des journalistes des radios communautaires sur le Changement Climatique. Au total, 30 journalistes des radios communautaires et associatives issus de 08 régions méridionales du Tchad ont pris part à cette assise qui a permis de relever le rôle et la responsabilité des journalistes des radios et du Réseau des Radios Communautaires d'Afrique Centrale (RERAC) dans la lutte contre le changement climatique.

L'atelier a eu lieu dans le cadre du projet « **amélioration de l'information, éducation et communication des populations rurales et**

périurbaines à l'adaptation aux changements climatiques», financé par l'Union Européenne et l'Alliance Mondiale contre le Changement climatique (AMCC) et mis en œuvre par le programme Cameroun de l'UICN depuis janvier 2017. Les recommandations issues de cet atelier sont les suivantes :

A l'endroit du Gouvernement du Tchad: faire respecter scrupuleusement les textes et lois protégeant l'environnement.

Aux partenaires techniques et financiers :

- appuyer toutes les initiatives ou actions visant à atténuer ou réduire les

effets du changement climatique et développer les stratégies d'adaptation;

- continuer à former et à renforcer les capacités des journalistes dans le domaine de l'environnement en général et des changements climatiques en particulier.

A l'endroit des radios communautaires :

- travailler en synergie dans la sensibilisation sur le changement climatique ;
- intégrer le ReRaC en vue de fédérer les efforts et stratégies de lutte contre les changements climatiques.

Kyeblouabé Signaboubo Z.



Vue sur le déroulement des travaux de l'atelier

Une Campagne de sensibilisation organisée à Yokadouma en marge de la Journée Internationale de la Biodiversité

Une campagne de sensibilisation des parties prenantes de la périphérie du Parc National de Boumba-Bek sur le processus de mise en application de la loi faunique a été conduite le 25 mai 2017 à Yokadouma, en marge de la Journée Internationale de la Biodiversité célébrée le 22 Mai 2017.

Cette campagne appuyée financièrement et techniquement par l'UICN, a réuni dans son ensemble 47 personnes, représentants les administrations publiques, le secteur privé, la société civile (ONG locales, confessions religieuses, etc.), les

communautés locales et les partenaires techniques et financiers.

Cette journée a été l'occasion pour les panelistes de parler de la diversité des écosystèmes et des espèces animales, de présenter l'UICN et sa logique d'intervention avec les institutions étatiques, de présenter les potentialités du Parc National de Boumba Bek et les opportunités offertes pour la promotion du tourisme durable.

Les participants ont été sensibilisés sur la gravité de la criminalité faunique. Cette sensibilisation avait pour but de les amener à prendre conscience du phénomène

et à se sentir interpellé dans la lutte anti braconnage à travers l'application de la loi. A la fin de la campagne, les participants ont manifesté leur intérêt pour la lutte anti braconnage et leur besoin en renforcement des capacités pour l'application de la loi faunique.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre projet de **renforcement de l'application de la loi dans le Parc National de Boumba Bek**, financé par le Programme CITES-MIKE à travers de l'UICN Programme-Cameroun.

ONDOUA ONDOUA Gervais



Photo de famille des participants

Dialogue Chine –Afrique pour une collaboration plus étroite vers la légalité

L'exploitation forestière illégale est un des grands maux qui minent les forêts d'Afrique. Selon les experts en foresterie, le manque à gagner des pays africains dû à cette pratique serait de 17 milliards de dollars par année et 90% de l'exploitation forestière en République Démocratique du Congo serait illégale.



Parallèlement, l'on estime à environ 75% le taux d'exportation du bois de l'Afrique vers la Chine. Renforcer la légalité forestière entre l'Afrique et la Chine est donc une question urgente. A cet effet, il s'est tenu une rencontre stratégique conjointe CITES et services des Douanes pour un plaidoyer sur la légalité et le commerce du bois entre le Cameroun et la Chine.

L'atelier s'est tenu à Douala au Cameroun du 26 au 28 avril 2017 et organisée par TRAFFIC (Afrique Centrale, Chine et International), sous la supervision du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF). Il a réuni plus de quarante participants du Cameroun, du Congo et de la

Chine. Les participants présents étaient des représentants des structures gouvernementales, incluant les ministères en charge des forêts et de la faune et les douanes ; les Autorités scientifiques et de gestion CITES ; la GIZ, le secteur privé ; Les ONG locales et internationales, y compris le WWF, l'UICN et TRAFFIC.

Le gouvernement chinois présent aux travaux a démontré sa volonté et sa disponibilité à travailler avec ses partenaires africains pour un renforcement et une consolidation de la légalité forestière dans les activités d'exploitation et de commerce.

Au sortir des travaux techniques, les participants se sont accordés sur trois axes majeurs à développer. Il s'agit de :

(i) le développement d'un système de contrôle et de

vérification forestier pour le Cameroun et le Congo vers la Chine, (ii) le besoin de renforcement des capacités sur la bonne connaissance de la ressource et les outils de contrôle, (iii) le maintien de la coopération et le dialogue permanent entre les parties prenantes notamment l'Afrique et la Chine pour une gouvernance forestière plus efficace au service du développement.

L'atelier a été soutenu par le Département britannique pour le développement international (DfID) et GIZ au nom du Ministère fédéral allemand de la coopération et du développement économiques (BMZ) et du Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la conservation de la nature, du bâtiment et de la sûreté nucléaire (BMUB).

François ABESSOLO



Le mot de circonstance du Directeur adjoint de l'Autorité de Gestion CITES Chine

Des parlementaires européens visitent le massif forestier de Ngog-Mapubi-Dibang

Une délégation des parlementaires européens en séjour au Cameroun a effectué une visite du massif de Ngog-Mapubi-Dibang le 23 Mai 2017. Cette visite s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du projet **Appui à la gestion durable et à la valorisation du massif forestier de Ngog-Mapubi / Dibang**, conduit conjointement par l'UICN et le CEW sous financement de l'Union Européenne.

Elle avait pour objectif d'échanger avec les autorités administratives, municipales et les populations locales sur le projet. Il s'est agi spécifiquement de recueillir les informations générales sur les communes de Ngog-Mapubi et de Dibang,

de comprendre le rôle et les implications des autorités administratives dans ce projet, d'échanger sur l'état d'avancement et les leçons apprises du projet, d'apprécier l'initiative de la domestication du *Gnetum africanum* (Okok) dans la localité et enfin de sensibiliser les participants sur les enjeux écologiques et touristiques du massif au regard du processus de décentralisation.

Accueillie par le sous-préfet de Ngog-Mapubi, la délégation des parlementaires composée de 07 membres, a eu droit à des présentations des communes de Dibang et de Ngog-Mapubi, faites par les maires des communes concernées. Cette visite a

servi d'occasion pour les principaux bénéficiaires de réitérer leur souhait du classement du massif et en ont fait appel au lobbying des parlementaires.

A la fin de la visite, les députés ont apprécié les réalisations en cours, l'implication des différentes parties prenantes et le caractère innovant d'initiative commune pour le classement du massif. Dans l'interview marquant la fin de la visite, l'Honorable Frank Enge, chef de mission de la délégation a tenu à préciser « *qu'il sera foncièrement dépité si le projet s'arrête en Décembre 2017 faute de financement* ».

Charles BASSAMA



Les parlementaires écoutent la présentation du massif

Des pointes d'ivoire saisies au Parc National de Boumba-Bek

Dans le cadre de ses missions régaliennes, le Service de la Conservation du Parc National de Boumba Bek a posté une barrière de contrôle à l'entrée de Ngatto afin de procéder au contrôle des colis et paquets transportés dans les véhicules de toute marque assurant la liaison. C'est ainsi que lors d'un contrôle de routine le 29 Juin 2017, six (06) pointes d'ivoires ont été saisies dans un pick-up de marque Toyota non immatriculé en provenance de Libongo. En effet, l'éco garde Leona BELINA, chef de mission ce jour a remarqué un sac à dos suspect au regard de son poids important par rapport à sa contenance.

Le chauffeur du pick-up incriminé a soutenu avoir porté un passager au lieu appelé Carrefour Lokomo dans l'arrondissement de Salapoumbé. Selon les premières déclarations du chauffeur, le légitime propriétaire du sac aurait pris la poudre d'escampette dès lors que le contrôle avait débuté. La fouille systématique dudit sac a permis de saisir 06 pointes d'ivoire de plus de 5 kilogrammes chacune appartenant à 03 éléphants.

L'enquête a été aussitôt ouverte par le Conservateur du Parc National de Boumba-Bek. Suivant les premiers indices, il apparaît qu'une célèbre famille installée à Lokomo serait à

l'origine de ce trafic. Le véhicule a été mis en fourrière. Le prévenu identifié et entendu a été mis en garde à vue au poste de gendarmerie de Ngatto.

Le dossier a été transféré à Yokadouma au niveau du Tribunal compétent, qui a condamné le prévenu en la personne de Molo Ndzana Honoré à 4 mois de prison, 2 080 000 FCFA de dommage et intérêt et avec 6 mois de délais de contrainte. L'arrestation et la condamnation du prévenu est une action encourageante et une victoire enregistrée au Parc National de Boumba Bek.

ONDOUA ONDOUA Gervais



Pointes d'ivoire saisies

L'IUCN soutient la redynamisation du réseau des associations des peuples autochtones et des communautés locales

L'atelier national de redynamisation du Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion durable des Ecosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (REPALEAC) s'est tenu à Mbalmayo au Cameroun du 17 au 18 mai 2017. Organisée dans le cadre du projet Pro-Poor REDD+ mis en œuvre par l'IUCN, cette rencontre faisait suite à la publication du cadre stratégique 2017-2025 de l'instance sous régionale du REPALEAC. Elle visait à parfaire le cadre stratégique national de la représentation camerounaise dudit réseau et à œuvrer à la fédération des associations des populations autochtones et locales au sein du REPALEAC-Cameroun.

Au cours de cet atelier qui a réuni des représentants de

vingt-deux associations de populations autochtones et locales du Cameroun ainsi que des représentants de l'IUCN, de la GIZ/ProPFE et de NES Cameroon (*National Engagement Strategy*), les associations de populations autochtones et locales se sont imprégnées sous régional et des avancées du processus national REDD+. Ils ont par la suite révisé la proposition de cadre stratégique national qui se décline en quatre thèmes principaux: l'amélioration des conditions de vie des populations autochtones, la sécurisation des terres et territoires des peuples autochtones, la participation effective des peuples autochtones dans la gestion des ressources naturelles, et le renforcement des capacités du REPALEAC et de ses démembrements.

Les participants ont entretenu des échanges sur le statut juridique du REPALEAC, les critères et les modalités d'adhésion audit réseau, les défis auxquels il se confronte, ainsi que sa capacité à apporter des solutions aux difficultés propres aux populations autochtones et locales.

Au terme des travaux, les participants ont exprimé leur volonté d'adhérer au REPALEAC - Cameroun, approuvé la proposition de cadre stratégique national et recommandé que le REPALEAC — Cameroun l'endosse au niveau sous régional. Ils ont également recommandé que les membres du bureau de la coordination nationale soient représentatifs des différents groupes de peuples autochtones et locaux et œuvrent pour la bonne gouvernance, la transparence et la diffusion des informations auprès de tous les membres. Enfin, ils ont exprimé leur gratitude à l'endroit de l'IUCN et des organisations parrains de l'atelier, et formulé le vœu de poursuivre leur assistance dans la mise en œuvre de la feuille de route du REPALEAC - Cameroun.

Josiane KAKEU



Vue sur le déroulement des travaux de l'atelier

Radio Environnement fait le plaidoyer en faveur de la conservation du lamantin en Afrique Centrale

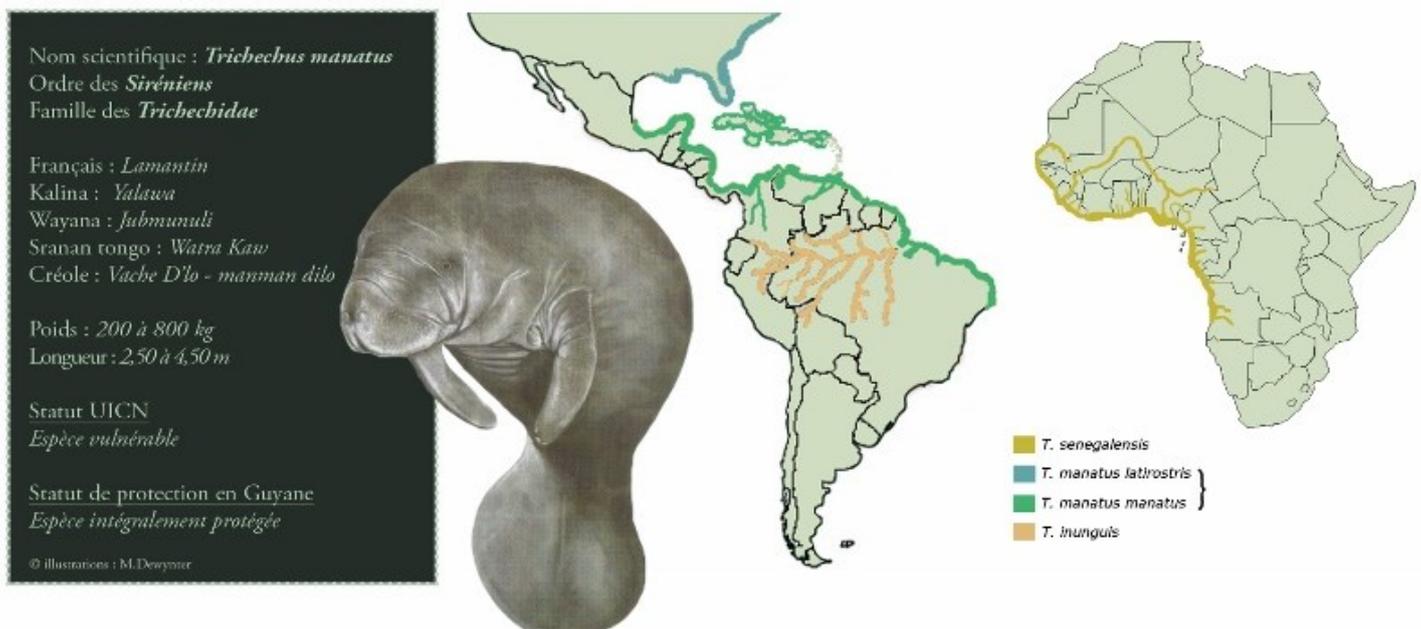
Le **lamantin africain** mesure 2,50 m et pèse jusqu'à 200 kg. Dans la sous-région Afrique Centrale, le lamantin est très peu étudié et n'est pas très connu de la grande majorité de la population. Certaines légendes en font une déesse des eaux au point de l'appeler *mamiwata* (appellation de fée en langue béti). Les mythes autour de ce grand mammifère n'ont pas contribué à lui réserver un sort paisible. Que ce soit au Cameroun, au Gabon ou en République Démocratique du Congo où on le retrouve, ce grand mammifère aquatique subit une forte pression de la part des pêcheurs.

C'est pour contribuer à une meilleure connaissance du lamantin et à sa conservation que Radio Environnement, en

partenariat avec US Fish and Wildlife Service (USFWS) dans le cadre du Mentor Manatee Program a produit et diffuse une série de programmes d'information, d'éducation et de sensibilisation sur la conservation du lamantin d'Afrique Centrale. Ces programmes diffusés sur les antennes de Radio Environnement à Yaoundé au Cameroun sur la fréquence 107.7 Fm, et relayés sur le Réseau des Radios Communautaires et Locales d'Afrique Centrale pour la Bonne Gouvernance, la Conservation et la Gestion Durable des Ressources Naturelles (ReRaC) sont aussi accessibles sur le site internet www.radio-environnement.org.

Produits avec le concours des chercheurs camerounais, congolais et Gabonais ayant bénéficié des appuis financiers de USFWS, lesdits programmes radiophoniques portent sur le régime alimentaire des Lamantins, leur distribution, leur habitat, l'influence des changements climatiques sur cette espèce animale aquatique, les conflits entre lamantins et pêcheurs, l'impact de la chasse et du commerce de la viande du lamantin, etc. A terme, l'objectif du plaidoyer est de faire connaître cette espèce animale dont les fèces favorisent la multiplication en grande quantité des poissons, pour limiter son braconnage et mieux promouvoir sa conservation.

Eugène MESSINA



Forest Media Awards : les journalistes couronnés pour leur plume au service de la gouvernance forestière

Les lauréats de la 3^{ème} édition de la Forest Media Awards (ForMA) ont été dévoilés le 15 juin 2017, au cours d'une soirée organisée au Hilton Hôtel à Yaoundé. La compétition destinée à récompenser les journalistes pour leurs efforts de sensibilisation sur les questions liées à la gouvernance forestière et au changement climatique, est une initiative de l'association Forêts et Développement Rural (FODER), membre de l'UICN. Tout comme les deux précédentes éditions, la ForMA a été coparrainée par le Ministère de la Communication et le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF). Deux prix étaient donc en lice pour cette édition : un prix Ouvert et un prix spécial RFA.

L'introduction d'un prix spécial en lien avec la Redevance Forestière

Annuelle (RFA) a été l'une des innovations majeures de cette édition. A travers ce prix, FODER a voulu récompenser les hommes et femmes de médias qui, par leur plume, ont contribué de manière significative au plaidoyer pour la restauration de la quote-part de la redevance forestière annuelle destinée aux communautés supprimée dans la loi de finance de l'exercice 2015. Le plaidoyer ainsi mené avec l'appui des journalistes a permis que celle-ci soit réintroduite en partie dans la loi de finance au titre de l'exercice 2017, à hauteur de 6,75%.

Ainsi, le journaliste Pierre NKA du quotidien de l'Economie monte sur la première marche dans la catégorie presse écrite du prix RFA. Le meilleur de la catégorie radio de ce même prix, est Georges Tsayid, de radio Metoung à

Abong-Mbang. Pour le prix ouvert, Eugène Ndi de Edem Newspaper, Viviane BAHOKEN, d'Africa 24, Ebenizer DIKI de RTS et Madeleine NGEUNGA de Madyngeunga.over-blog.com ont respectivement reçu la palme d'or des catégories presse écrite, télévision, radio et presse cybernétique.

Les premiers de chaque catégorie des prix en lice, ont perçu la rondelette somme de 500 000 FCFA. Leurs organes de presse respectifs ont bénéficié chacun d'une enveloppe de 300 000 FCFA. Quant aux deuxième et troisième de chaque catégorie, un dictaphone professionnel leur a été remis en guise de récompense. Au total, 16 journalistes ont été primés au cours de cette 3^{ème} édition de la ForMA.

Christelle KOUETCHA
FODER



Les lauréats posent avec les membres du jury et le personnel de FODER

La valorisation de la biodiversité sur la table des parlementaires du Cameroun

Placée sous le haut patronage du Président de l'Assemblée Nationale, la Plénière Spéciale Parlement – Gouvernement sur la valorisation de la biodiversité au Cameroun s'est tenue les 04 et 05 juillet 2017 à l'Hémicycle du Palais de l'Assemblée Nationale du Cameroun. Elle avait pour objectif global de tracer des pistes pour la conservation, la valorisation accrue et le financement durable de la biodiversité au Cameroun.

Organisée à l'initiative de la Section Camerounaise du Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REPAR-Cameroun), avec l'appui de ses Partenaires tels que la KFW, la Plénière a regroupé près de deux cent participants à savoir: des Parlementaires (députés et sénateurs), des membres du Gouvernement (ministères de l'environnement, des Forêts et de la Faune, de l'agriculture et du développement rurale, de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, des mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, du Tourisme du Cameroun), des représentants des Partenaires au

développement, de la Société Civile et du Secteur Privé.

Lors du segment technique de la Plénière, des échanges entre les parlementaires et les membres du gouvernement ont permis de dégager et clarifier les problématiques suivantes : la gestion des ressources en eau au Cameroun, les conflits homme-faune sur la conservation de la biodiversité, les modalités de sa prise en compte dans la loi forestière en cours de révision, la destruction de la mangrove, les mesures prises suite au rapport faisant état de la disparition de 80% de la population d'éléphant et la stratégie de valorisation de la biodiversité à des fins éco touristiques. De plus, les questions ci après ont été mises sur la table :

- la rigueur et de la transparence dans la mise en œuvre du Code minier ;
- les mesures de restauration prises après l'exploitation des mines ;
- la situation économique et sociale des populations riveraines des sites miniers ;
- le non-respect des cahiers de charges par les concessionnaires ;
- l'effectivité de la police environnementale dans les sites miniers et
- l'insuffisance des ressources humaines dans les services déconcentrés.

Quatre interventions ont meublé le segment dédié à l'intervention de la Société Civile et des Chercheurs à savoir : « **la cartographie participative comme outil d'appui à l'aménagement du territoire au niveau local** » par le Cabinet Rainbow Environmental Consult, « **le prix de la biodiversité : éléments pour une valorisation de la biodiversité au Cameroun** » par CED, sur « **les enjeux et défis de l'économie verte au Cameroun** » par le CIFOR et « **le rôle potentiel du secteur privé dans la valorisation économique de la biodiversité au Cameroun** » par monsieur **Patrice BIGOMBE LOGO**.

Ces communications ont globalement réitéré l'intérêt de la valorisation de la biodiversité, comme modalité de développement d'une économie verte. Il en ressort surtout la double nécessité de tirer avantage de la cartographie participative et des autres expériences de gestion inclusive des terroirs, de s'interroger en profondeur sur les conditions et les piliers de la mise en valeur de la biodiversité et d'impliquer étroitement le Secteur privé, en s'inspirant des expériences nationales réussies et des modèles développés dans d'autres pays.

La valorisation de la biodiversité sur la table des parlementaires du Cameroun

Au terme de la Plénière, les pistes d'actions suivantes ont entre autres été dégagées par les participants:

- La mise à disposition des statistiques sur la perte de la biodiversité et le développement des mesures adéquates pour inverser la tendance actuelle ;
- L'établissement du rapport coûts-avantages de la valorisation, comme préalable à l'optimisation de la dynamique ;
- La maîtrise des statistiques sur le tourisme et l'évaluation du potentiel éco touristique national ;
- L'aménagement des voies d'accès aux sites présentant un potentiel touristique naturel ou abritant des aires protégées ;
- Le renforcement institutionnel du Comité National du Tourisme, notamment à travers l'amélioration de ses capacités techniques et financières et la représentation du Parlement au sein de cette instance ;
- Le développement des initiatives visant à renforcer la visibilité de l'offre touristique nationale ;
- Le développement des mesures incitatives pour améliorer l'attractivité de la destination Cameroun ;
- Le renforcement des moyens de sécurisation des aires protégées et des écosystèmes de mangrove ;
- La constitution d'une banque des réserves génétiques, afin de garantir la conservation et la valorisation durable du potentiel national ;
- La sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques et techniques de culture, en vue de maintenir le potentiel naturel des terroirs ;
- La domestication et la vulgarisation des espèces culturelles génétiques à forte demande potentielle;
- La généralisation de la cartographie participative, comme outil d'amélioration de la connaissance et de la localisation géographique de la biodiversité.

Winnie KITIO



Lecture du mot de fermeture de monsieur le Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Bassin du Lac Tchad

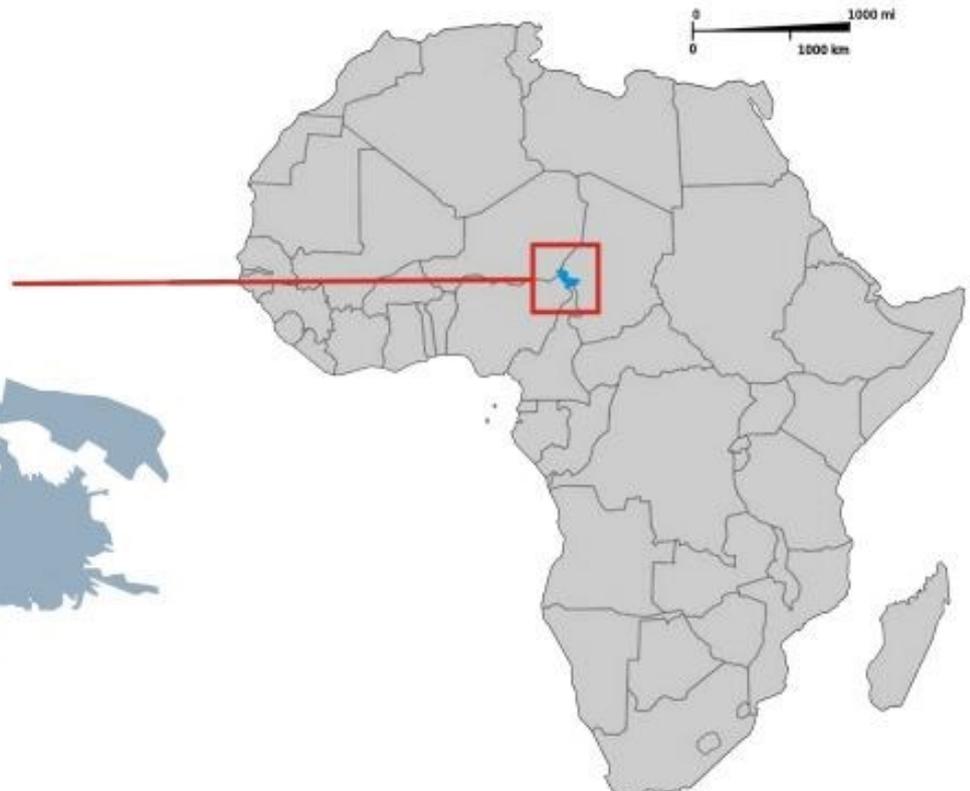
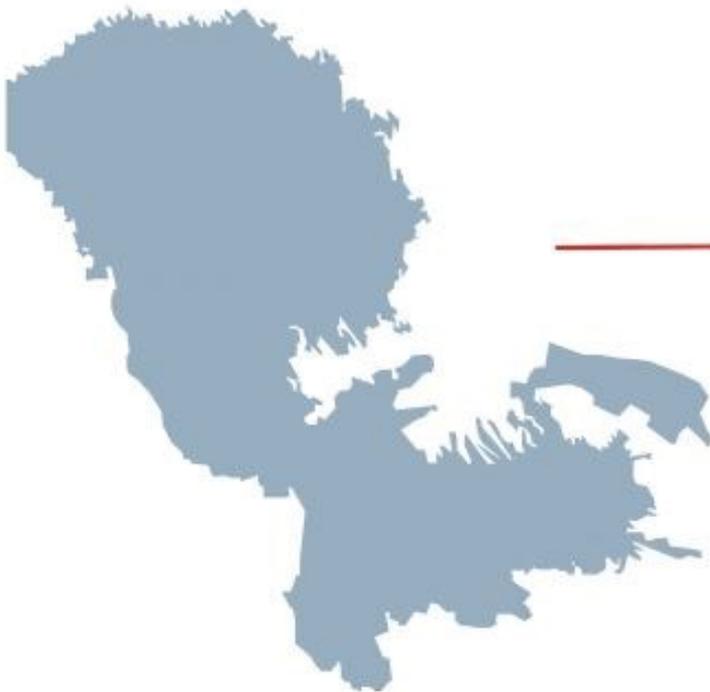
L'UICN appui la réalisation des cartes thématiques en vue de la gestion des ressources en eau

Le lac Tchad est situé à environ une altitude de 280 mètres au-dessus de la mer. Il n'y a pas longtemps, ses eaux s'étendaient sur une superficie comprise entre 3 000 et 25 000 km². Le volume de l'eau retenue dans le lac varie entre 20 et 100 x 10⁹ m³. Bien que le lac soit un bassin fermé à l'intérieur d'une zone aride, son taux de salinité est relativement bas, car il n'y a pas de calcaire dans les lignes de partage des eaux et la concentration en ions du courant fluvial est faible :

- le lac subit la sédimentation biogéochimique, réduisant ainsi le taux de salinité de 45 % ;
- la forte infiltration entraîne le lessivage des sels hors du lac (spécialement au bassin nord);
- les mollusques contribuent à la régulation des ions calcium du fait de la formation des coquilles;
- les plantes aquatiques visibles à l'œil nu permettent la régulation du potassium et des silicates du fait de la croissance des plantes;
- les diatomées facilitent aussi à la régulation des silicates.

Le Lac est constitué de deux bassins morphologiquement distincts. Ils deviennent complètement visibles lorsque l'eau de surface s'élève à environ 279 m. A ce niveau d'élévation, un haut-fond communément désigné la Grande Barrière se dresse entre le Baga Kawa et le Baga Kiekra, divisant le lac en deux, le bassin Nord et le bassin Sud.

Bassin du Lac Tchad



Bassin du Lac Tchad

L'UICN appui la réalisation des cartes thématiques en vue de la gestion des ressources en eau

Le Lac reçoit plus de la moitié de ses eaux annuelles entre septembre et novembre. Ce système d'arrivée d'eau saisonnière, allié à une évaporation beaucoup plus constante entraîne des fluctuations des masses d'eau de l'ordre de 1 à 2,5 mètres cube par an. Le volume annuel du courant de déversement dans le lac est de $38,5 \times 10^9 \text{ m}^3$, mais il est passé d'approximativement $7 \times 10^9 \text{ m}^3$ (1984/88) à environ $53 \times 10^9 \text{ m}^3$ (1961/62). Pendant cette période, les niveaux d'eau du lac et les surfaces correspondantes sont passés respectivement de 275,35 m et de moins de 3 000 km² en 1984, par rapport à une hauteur de 283,41 m et environ 26 000 km² en 1962. Même avec des masses d'eau élevées, le lac présente

toujours un grand nombre d'îles et les eaux libres couvrent environ 70 % de la superficie totale du lac. Le volume des courants de déversements annuels est de l'ordre de 2/3 du volume moyen d'eau accumulée au cours d'une année « normale » telle qu'elle est définie par l'ORSTOM.

Toutes les politiques mises en œuvre en faveur du lac doivent prendre en compte les quatre données suivantes : **(i)** de vastes étendues du lit de lac peuvent être visibles ou inondées d'une année à l'autre, **(ii)** le bassin nord se rapproche plus d'un lac, et le bassin sud a beaucoup plus l'aspect d'un delta fluvial et **(iii)** pendant les années de fortes précipitations, le bassin nord devient plus stable que

le bassin sud ; pendant les années de sécheresse, seul le delta du Chari est inondé.

Pour l'UICN (2008), le Lac Tchad est un écosystème très productif. Elle remplit une large gamme de fonctions, fournit de nombreux produits et rend des services variés aux riverains. C'est pourquoi, l'UICN a appuyé en 2015 la réalisation de trois (03) cartes thématiques à l'échelle de tout le Bassin du Lac Tchad comme outils nécessaires à la valorisation, la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources naturelles. Les thématiques portaient sur : (i) l'occupation des sols ; (ii) les ressources biologiques et Zones de production agro-sylvo-pastorales ; et (iii) les aménagements hydro-agricoles.



Bassin du Lac Tchad

L'UICN appui la réalisation des cartes thématiques en vue de la gestion des ressources en eau

Conscient que les cartes sont des supports de dialogue au sein des instances de gestion dans le sous bassin et qu'elles vont contribuer à un meilleur arbitrage dans la mise en œuvre d'actions concertées, de nouvelles cartes à l'échelle du sous bassin Chari Logone ont été produites avec le soutien de l'UICN en 2017 pour avoir une échelle qui appréhende mieux les thématiques traitées. Les cartes à l'échelle du sous bassin portent sur les ressources :

- De production halieutique (Zone et canaux de pêche, Étangs piscicoles, Station d'alevinage) ;
- De production pastorale (Zone de pâturage, Pistes à bétail et de transhumance,

Marché à bétail, Campements des éleveurs, Mares d'abreuvement, Forage pastoraux, Stations de recherche, zootechnique/ vétérinaire, Centre de vaccination) ;

- De production agricole (Périmètres de production pluviale, Périmètres aménagés rizicoles, Périmètres de culture de décrue, Périmètres maraîchers, Stations de recherche agronomique, Station de pompage d'eau).

Les cartes produites permettent d'identifier et localiser différentes ressources et/ou projet pour mieux planifier leur gestion. Elles constituent des outils d'aide à la décision (critères, indicateurs de choix de sites,

etc.) pour la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et tous les acteurs opérant dans cet espace, en vue d'une planification conséquente des activités et d'un dispositif de suivi/évaluation permanent pour une mise en œuvre efficace. Leur valorisation peut stimuler à terme le dialogue entre les autorités des différents États, entre les communautés d'une part et entre les différents utilisateurs des ressources naturelles, d'autre part. Par ailleurs, ces outils permettent non seulement de prévenir et faciliter le règlement des conflits entre différents utilisateurs, mais également de créer des conditions préalables à une utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles. Les cartes thématiques sont d'une importance capitale, de ce fait leur développement permettra de mieux définir les objectifs de protection et d'utilisation durable des ressources naturelles et de définir des cadres d'interventions.

Personne ressource :

Camille JEPANG
Chargée de Politique et du Développement Institutionnel
camille.jepang@iucn.org

Source : Rapport de réalisation des Cartes Thématiques du Bassin du Lac Tchad : occupation des sols, ressources biologiques et zones de production agro-sylvo-pastorales, aménagements hydro-agricoles

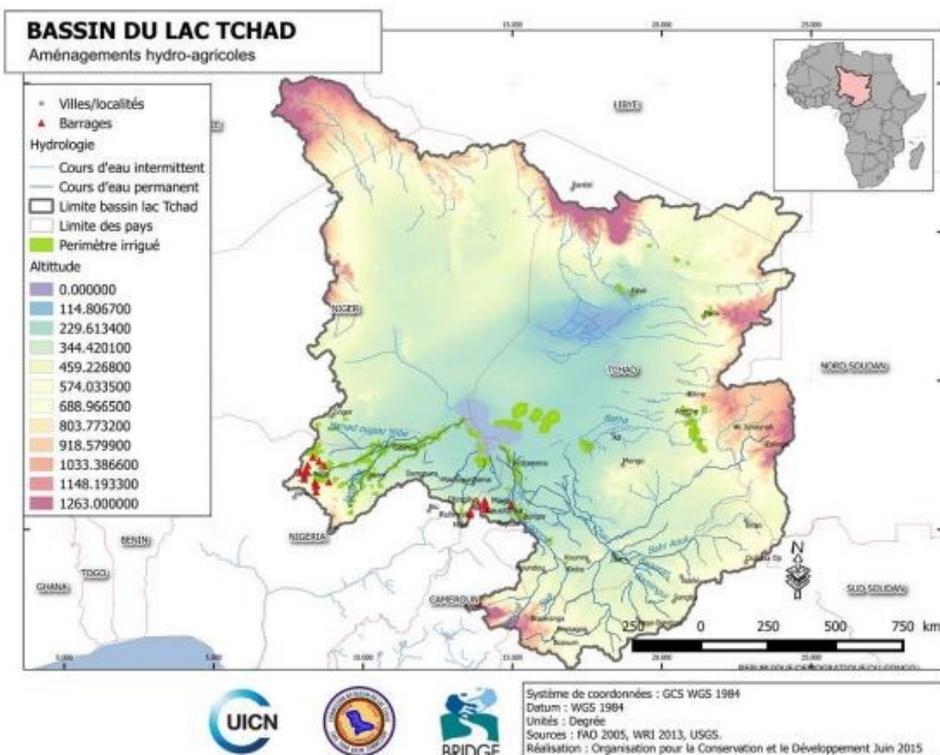


Figure 4 : Infrastructure hydro-agricole du Bassin du Lac Tchad

« *L'embargo de l'Union Européenne fera souffrir ma population* »



A la suite de l'embargo de l'Union Européenne (UE) sur les produits issus des mammifères d'éléphant et de lion en provenance de six pays africains, dont le Cameroun, Sa Majesté le Lamido de REY BOUBA mesure l'impact sur sa communauté qui bénéficiait jusqu'alors des retombées de la chasse légale.

S.M Lamido de REY BOUBA merci de l'honneur que vous faites à Radio Environnement pour cette interview accordée. L'Union Européenne a décidé de mettre l'embargo sur les produits d'éléphant et du lion en provenance de six pays africains parmi lesquels le Cameroun. Quelle est votre réaction par rapport à cette mesure ?

Cette décision, on l'attendait, on la voyait venir depuis le massacre des éléphants à Bouba-Ndjida, et à la suite des Etats-Unis, je crois, l'Union Européenne se préparait effectivement à prendre cette décision. Mais cela n'est pas toujours une mauvaise chose et ce n'est pas une décision je crois définitive, à vie. Face à des mesures collectives que nous pouvons prendre ensemble, je crois qu'on pourrait parvenir à sa levée. Mais déjà le sentiment que j'ai, c'est la perte que nous devons enregistrer, l'impact négatif que cette décision pourrait porter au niveau de notre communauté qui vit essentiellement de la chasse.

Parce qu'aujourd'hui la chasse fait vivre. Autant qu'on pense que la chasse détruit la richesse faunique, mais parallèlement, la chasse fait vivre certaines des populations qui s'étaient très bien comportées au fil des années pour conserver les espèces rares à travers le monde. Donc une telle décision, son impact à partir de l'année prochaine sur ma population sera énorme au plan économique.

Le problème du braconnage entraine beaucoup de conséquences qui suscitent les inquiétudes de la communauté internationale aujourd'hui. En tant que personnalité qui a la charge de conduire de fortes communautés, quel est le message que vous pourrez envoyer à l'endroit des populations pour combattre ce phénomène ?

Je crois qu'il faut une très grande sensibilisation, je l'ai toujours dis. Et sachez que les populations qui ont le mieux conservé les espèces rares ne sont pas ces populations qui braconnent. Le braconnage est devenu

aujourd'hui un phénomène transnational. Les grands braconniers ne sont pas de ce pays, et les acheteurs ne sont pas de ce pays. Il est donc bon qu'on fasse une assise autour de la question, afin que ceux là qui avaient très bien travaillé au fil des années ne puissent pas souffrir des mauvais actes posés par ceux là qui ont pillés leur territoire. Le grand braconnier n'est pas du Cameroun, il n'est pas du Mayo-Rey, il n'est pas de l'Est du Cameroun, il vient d'ailleurs. Et l'acheteur des produits de braconnage n'est pas camerounais, il n'est pas de l'Union Européenne, certes. Mais il est donc bon qu'on se mette tous ensemble, avec l'Union Européenne qui prend la décision, ainsi que les pays qui alimentent la chasse et qui font vivre notre population à travers les retombées des produits de la chasse. Que nous nous mettions ensemble pour voir où se trouve le mal et pouvoir arrêter des décisions correctives.

*Propos recueillis par
Eugène MESSINA
Radio Environnement*

Le projet AMCC-UICN organisera du 01 au 03 aout 2017 un atelier de renforcement des capacités des journalistes issus de dix (10) radios communautaires du centre, est et ouest du Tchad sur le changement climatique (phase 2).

GALERIE IMAGES

Visite de la délégation des parlementaires européens au massif de Ngog-Mapubi-Dibang le 23 Mai 2017 dans le cadre de la mise en œuvre du projet **Appui à la gestion durable et à la valorisation du massif forestier de Ngog-Mapubi / Dibang**, conduit conjointement par l'UICN et le CEW sous financement de l'Union Européenne.



Lamantin d'Afrique ... Ou la Sirène des eaux !

Le **lamantin d'Afrique** (*Trichechus senegalensis*) est un grand mammifère aquatique que l'on trouve sur les côtes et dans les zones humides intérieures d'Afrique de l'Ouest entre la Mauritanie et l'Angola et à l'intérieur des terres jusqu'au Mali, Niger et Tchad. Il vit dans des habitats côtiers et dans les estuaires, dans des lagunes côtières et dans les parties basses de la plupart des systèmes fluviaux à partir du fleuve Sénégal en Mauritanie/Sénégal jusqu'au fleuve Longa en Angola.

Il se trouve également dans les parties moyennes et supérieures de plusieurs fleuves de cette région, notamment les fleuves Sénégal et Niger. Dans le fleuve Niger, il remonte loin dans les terres au Niger et au Mali jusqu'en Guinée du Nord

et vers l'Est au Cameroun et au Tchad par le fleuve Bénoué.

Distribution du lamantin d'Afrique

Le lamantin d'Afrique est présent dans une grande variété de zones humides et d'écosystèmes côtiers du fleuve Sénégal à la frontière Sénégal/Mauritanie jusqu'au fleuve Longa en Angola, sa limite méridionale supposée. Il vit dans les parties moyennes et inférieures des fleuves qui se trouvent dans cette section de la côte atlantique.

On le trouve également dans des plaines adjacentes inondées à certaines saisons, des forêts inondables, des lacs et des eaux côtières

basses ainsi qu'autour de quelques archipels et îles peu éloignées. L'on ne trouve le Lamantin que dans les eaux marines profondes et il n'a pas atteint les Etats insulaires du large tels que le Cap Vert, bien que l'espèce soit relativement nombreuse dans l'archipel des Bijagós de la Guinée-Bissau. Il y a des populations isolées à des distances considérables en amont de beaucoup de fleuves de la région, dont le Niger, le Bénoué, l'Oubangui et le Chari.

Ses habitats côtiers préférés sont les eaux des estuaires non troublées, les lagunes côtières et les estuaires des fleuves, mais à l'intérieur des terres, il préfère les zones humides extensives avec des lacs et des plaines inondables.



Lamantin d'Afrique ... Ou la Sirène des eaux !

Valeur :

Valeur écologique

En tant qu'herbivore, le lamantin contribue à un contrôle de la croissance des plantes dans les fleuves et autres cours d'eau. Il a été également proposé comme forme de contrôle biologique contre la prolifération de la jacinthe d'eau dans les fleuves et les rivières d'Afrique de l'Ouest, et ce rôle potentiel a été envisagé au Niger, bien que cette plante aquatique ne semble pas être l'un de ses mets préférés. A certains endroits, il peut y avoir une relation positive entre la présence de lamantins et une augmentation de la productivité des pêcheries en raison de l'enrichissement de l'eau par les excréments des lamantins.

Valeur économique

La viande du lamantin est très prisée en Afrique occidentale et représente une forte valeur culturelle, ce qui a conduit à de nombreux endroits à la surchasse, avec un déclin des populations au sein de leur aire de répartition. La viande et l'huile font l'objet d'un commerce illégal, le trafic ayant lieu par exemple entre le Tchad et le Cameroun. En Côte d'Ivoire, un lamantin fraîchement tué vaut entre 150 000 et 170 000 francs CFA (environ 250€). La viande est vendue par portions de 400g à environ 4 550 à 5 000 francs CFA (environ 7,5€). En Guinée-Bissau une paire

de lamantins a été vendue à un aquarium japonais en 1997 et les lamantins sont même offerts à la vente sur le net dans ce pays, en tant qu'animaux vivants.



Valeur culturelle

Le lamantin d'Afrique est très respecté et vénéré dans bien des cultures et traditions. C'est un totem emblématique pour les Mandés au Niger, dont le nom est même dérivé de "manatee" (*ma* étant 'lamantin' et *ndé* signifiant 'fils de'). Pour les Diolas et Mandingues en Casamance, Sénégal, il est interdit d'attaquer ce mammifère inoffensif. Dans certains villages du Congo, le lamantin est connu sous le nom de '*Mami Watta*' et on croit qu'il est un esprit des ancêtres vivant dans les lagunes, son apparence mythique étant celle d'une sirène. La ressemblance morphologique entre la femme et le lamantin femelle appelle la vénération, le respect et l'interdiction. Traditionnellement, les Peuls croient que l'ancêtre du lamantin est une femme peule qui s'est transformée en lamantin en prenant un bain dans la rivière. En Guinée, le

lamantin marque l'imagination collective des populations de Bagas et de Soussous de la région de Dubreka et de Sangareya, les pêcheurs et les chasseurs autour du lac Togo placent des crânes et autres ossements dans des lieux de culte spéciaux auxquelles ils rendent visite avant la chasse. Dans certains pays la chasse au lamantin fait partie de rites locaux et de pratiques traditionnelles bien ancrés. Par exemple, au Niger, tuer un lamantin est un acte de prestige parmi les populations de Sorkos.

Certaines parties de l'animal sont utilisées pour la consommation et la médecine traditionnelle, notamment l'huile, la peau et les os. Au Mali, diverses parties de son corps ont des usages différents dans la médecine traditionnelle, telles que l'huile pour traiter l'anémie et les infections de l'oreille, les os pour traiter les rhumatismes et l'épilepsie, et les organes sexuels pour traiter l'impuissance et la stérilité. Dans certains groupes ethniques, le lamantin est apprécié pour ses attributs magiques connus seulement des guérisseurs traditionnels. Dans certaines zones le lamantin est perçu comme un animal perturbateur en raison des accidents qui peuvent se produire avec des pirogues et de son habitude de se nourrir de temps à autres dans les champs de riz inondés.

Lamantin d'Afrique ... Ou la Sirène des eaux !

Les menaces :

Menaces naturelles

La sécheresse et le changement climatique : de nombreux lamantins se sont échoués dans les mares des affluents du fleuve Sénégal, notamment dans la zone de Matam. De très importants dépôts de sable dans les affluents du fleuve Niger peuvent aussi conduire à la fragmentation et à l'isolement des populations. A Sangaréyah, sur la côte de Guinée, neuf lamantins se sont échoués sur les rives après des fluctuations du niveau des eaux en 2004. Le lamantin devrait survivre à ces changements étant donné son adaptabilité et sa tolérance aux différents environnements aquatiques. Même si ce n'est pas une menace en soi, le lamantin d'Afrique est aussi vulnérable du fait de son faible taux de reproduction : la gestation

dure treize mois, et un petit ne naît que tous les deux ou trois ans.

Modifications de l'habitat

Les lamantins sont capables de tolérer la présence d'humains et ont vécu près de l'homme depuis des milliers d'années. Cependant, l'occupation récent des humains menace les lamantins d'Afrique occidentale, notamment la conversion des vastes étendues de zones humides pour la construction de bâtiments ou pour des aménagements agricoles.

La pollution est une autre menace qui vient des centres urbains sous la forme d'égouts, de déchets agricoles et notamment de l'industrie pétrolière. Certaines régions du delta du Niger, par exemple, peuvent devenir extrêmement

dégradées par des rejets d'hydrocarbures. La pollution des lagunes côtières peut conduire à l'eutrophisation, ce qui retentit sur toute la vie aquatique. La destruction des mangroves est une menace dans les zones côtières car elle entraîne une perte de l'habitat et une réduction des disponibilités en nourriture.

La construction de barrages et autres ouvrages hydrauliques est une menace spécifique pour les lamantins, notamment à cause des constructions qui traversent totalement les principaux fleuves. Il y a de nombreux barrages en Afrique occidentale, certains relativement petits qui contrôlent le flux des lacs ou des zones irriguées, par exemple les développements hydrologiques dans les zones humides du delta du Sénégal et du lac de Guiers. Il y a des barrages anti-sel dans les zones humides côtières de Guinée-Bissau et d'autres pays où le riz est cultivé derrière les mangroves. Il y a aussi de grands barrages sur les principaux fleuves de la région et leurs affluents, tels que le Kainji au Nigeria, le Diama dans la partie inférieure du fleuve Sénégal et les barrages de Selingué et Markala du fleuve Niger au Mali. D'autres barrages planifiés dans le bassin du Niger comprennent le Fomi en Guinée et le Talo et le Djenné sur le fleuve Bani au Mali.



Lamantin d'Afrique ... Ou la Sirène des eaux !

Chasse, capture et utilisation des lamantins

Dans l'ensemble de leur aire de répartition, lorsque les lamantins sont assez communs, ils tendent à être chassés, quelquefois par des chasseurs de lamantin spécialisés comme dans l'archipel des Bijagós en Guinée-Bissau, ou par des pêcheurs plus opportunistes pour compléter leur activité de pêche principale. Dans de nombreux pays, la chasse a réduit la taille des populations. Même si elle est peu pratiquée, la chasse est une menace réelle pour l'animal étant donné son faible taux de reproduction. Malgré les progrès accomplis pour décourager la chasse dans certains pays (comme le Cameroun), les produits issus

du lamantin sont encore très convoités. La chasse non réglementée et non durable est largement considérée comme la principale menace à la survie des populations de lamantins dans son aire de répartition. En de rares occasions les lamantins sont capturés vivants pour les zoos ou pour des collections d'animaux sauvages. Des captures ont eu lieu récemment en Guinée-Bissau et en Côte d'Ivoire.

Mort et captures accidentelles

Aujourd'hui, la capture accidentelle dans des filets de pêche est une des principales menaces envers le lamantin d'Afrique. Comme la pêche a augmenté et que l'usage de filets solides en fibres synthétiques est plus

fréquent, la capture accidentelle de lamantins a également augmenté. Le fait de tendre des filets en travers des fleuves, des rivières et des criques, de rive à rive, est particulièrement dangereux pour les lamantins. Dans la plupart des cas, les lamantins capturés sont consommés localement et traités comme un bonus supplémentaire à la prise de poissons, bien que parfois les prises soient rapportées aux autorités compétentes. Quelquefois, les lamantins sont également pris dans les barrages de pêche en Côte d'Ivoire. En Guinée, les communautés locales de Dôbiret (zone de Boffa) ont fait état de cinq lamantins pris dans des filets de pêche en 2004, alors qu'à Sangaréyah, 34 avaient été capturés.





UNION INTERNATIONALE
POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

Programme Cameroun
B.P. 5506 Yaoundé Cameroun
Tel: +237 222 21 64 96
Fax: +237 222 21 64 97
Site web:
[www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/
paco/cameroun/](http://www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/cameroun/)
Email: www.iucn.org